

Retraites : une réforme mal barrée

Jacques Bichot, économiste, 2 décembre 2019

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3583982/retraites--la-repartition-un-systeme-deja-condamne-jacques-bichot>

La barre, sur un navire, est ce qui permet de manœuvrer, et donc d'aller vers le port rapidement et sûrement. Le navire « retraite à la française » est-il bien barré, ou bien le gouvernail a-t-il été confié à des mains inexpertes ? Hélas, la seconde réponse est la bonne.

Quand souffle un bon vent, il faut en profiter, tracer son chemin en droite ligne et toutes voiles dehors. Un jeune président de la République fraîchement élu, ayant annoncé une importante réforme des retraites, à savoir la fusion de nos quelque 40 régimes en un seul, utilisant la technique des points, comme l'ARRCO-AGIRC dirigée par les partenaires sociaux, quel bon vent pour une telle traversée ! Hélas, la première décision de l'armateur fut de faire des ronds dans l'eau sans s'éloigner du port. Le barreur, un terrien connaissant mal la mer des retraites, exécuta cet ordre avec, probablement, un certain soulagement : il allait avoir le temps de faire son apprentissage !

Quand Delevoye sortit enfin du port, ayant choisi un itinéraire, une première surprise l'attendait : au bout de quelques jours l'armateur lui dit de mettre cap au nord, comme pour retourner d'où il était parti (la retraite calculée par trimestres de cotisation), tout en conservant l'objectif initial (le passage aux points) situé plein sud. Les passagers, qu'il avait longuement consulté pour connaître leurs desideratas, assez différents de ceux de l'armateur (passage aux points), se dirent que tous les plans étaient révisables. Comme beaucoup d'entre eux se seraient satisfaits de quelques ronds dans l'eau, ils se dirent : nous pouvons éviter cette longue et fatigante traversée.

Patatras ! L'armateur voulut en définitive faire la grande traversée. Les plus audacieux des passagers, coutumiers des grognes et réclamations, se révoltèrent, menaçant de bloquer la sortie du port où le bateau était à quai, le capitaine étant incertain de la destination voulue par l'armateur.

Nous ne savons pas, à l'heure qu'il est, si le blocage du port sera efficace. Il existerait bien une possibilité pour débloquer la situation : proposer un hôtel de luxe aux passagers les plus inquiets, ceux qui jugent trop spartiate l'hébergement à l'Ibis du port d'arrivée, habitués qu'ils sont à prendre leurs quartiers au Ritz ou au Carlton. Après tout, les fonds de pension ne sont pas fait pour les chiens ! Mais l'armateur aura-t-il la présence d'esprit requise pour faire aboutir la traversée de son bateau de cette manière, et si oui parviendra-t-il à trouver un hôtel de luxe déguisable en modeste pension de famille, sachant que les habitués des retraites grand luxe tiennent à ce qu'on les prenne pour les damnés de la terre ?

A supposer que la traversée finisse par se faire, un énorme problème subsistera. La retraite par répartition, en France comme partout dans le monde, est un système de Ponzi. Rappelons que le disciple le plus performant de cet escroc célèbre, Bernard Madoff, a été condamné à 160 ans de prison, faible punition, à y regarder de près, pour les dizaines de milliards de dollars qu'il a fait perdre aux gogos qui lui avaient fait confiance. Les retraites par répartition, comme Ponzi, Madoff et leurs émules, promettent des merveilles sans investir quoi que ce soit pour tenir leurs engagements. Tant que d'autres investissent dans la jeunesse – dans le capital humain, en jargon d'économiste – et acceptent de se faire plumer, la répartition fonctionne : au lieu d'aller aux investisseurs au prorata de leurs contributions, l'argent va à tous les retraités au prorata de cotisations versées quand ils étaient actifs, et dépensées en *pay-as-you-go*. Mais de plus en plus de gens ont compris que la formule

gagnante, pour la retraite par répartition est, comme dit Michel Godet, « Double Income, No Kid », double revenu et pas d'enfant. La retraite par répartition dépendant totalement des naissances, on voit que son organisation actuelle est autodestructrice. Et ce n'est pas une simple théorie : dans la plupart des pays dotés depuis suffisamment longtemps d'une retraite par répartition de type Ponzi, la natalité a beaucoup diminué, et continue sa baisse.

Autrement dit, l'armateur – le président de la République – a engagé une réforme à la fois difficile et tragiquement insuffisante. Même si le bateau arrive au port, nous serons loin d'être tirés d'affaire. Et nous n'aurons comme consolation que le triste spectacle de nos voisins et concurrents, de l'Italie à la Chine et de l'Espagne au Japon, embarqués comme nous sur des rafiots au lieu de s'être dotés d'un bel et bon paquebot – un système de retraite basé sur la gestion du capital humain – accompagné par une flottille de fonds de pension, petits bateaux adaptés à satisfaire des désirs d'excursions diverses et variées.